

## **CODIR DU 31 août 2024 Creps – La Chapelle sur Erdre**

Présents : Pascal, Chantal, Virginie, Muriel, Patrick, Denis, Bernard, Sandrine, Frédérique,

Invitée : Marina,

Excusés : Christophe, Catherine,

Absentes : Dominique, Isabelle,

Début de séance : 9h45

**Après plus de 3 séances consécutives, André Lebouc est démissionnaire.**

### **Modification et validation du PV du 1 juin 2024.**

L'augmentation des tarifs des formations a été validée : 6 voix pour, 2 abstentions. Les nouveaux tarifs sont visibles sur le nouveau site, dans le guide des formations.

**Le PV est adopté à l'unanimité.**

### **Vie du Comité Régional**

4660 licenciés en fin de saison contre 4113 l'an dernier.

#### Augmentation du prix des licences

La dernière augmentation des licences remonte à 2017 (+ 1 €).

En raison des baisses de subventions il est important de réévaluer la part du comité régional sur les licences. 2 propositions : Augmentation de 4€, Augmentation de 2€.

Après discussion et vote : **Augmentation de 2€ à l'unanimité.** Ce qui portera la part du comité régional à 18€ pour les adultes et 16€ pour les jeunes. Ce sera mis au vote lors de l'Assemblée générale prochaine et applicable à la rentrée de septembre 2025.

Avec ces nouveaux tarifs, nous ne serons pas encore au niveau des autres comités régionaux. Cela fait partie également de la demande de la FFTA. À l'avenir il faudra avoir plus de régularité dans les augmentations pour éviter les hausses brutales.

#### Dossier Anaëlle.

En raison de son échec (il lui manque un petit module) à l'examen de DEJEPS, il a été décidé de prolonger son contrat de professionnalisation pour l'année sportive 2024/2025. L'AFDAS est d'accord pour prolonger son contrat. Il faut refaire un dossier complet.

### Statuts et Règlement intérieur

Statuts : Quelques petites corrections à apporter. Mise au vote : **Adopté à l'unanimité**. Les nouveaux statuts seront mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire qui précédera l'Assemblée générale ordinaire du comité régional du 16 novembre prochain.

Règlement intérieur : Article 8. Dans le respect du règlement intérieur et de son club. Idem pour mutation, transfert. Article 3, rajouter la Commission labellisation. Après relecture et correction de ces quelques phrases, le règlement intérieur est **adopté à l'unanimité**.

### Tournoi des Sirènes

En attente du nouveau président de La Baule et de la confirmation du coût de la salle. Nous en saurons plus lors de la réunion ETR le 19 septembre prochain.

### Assemblées générales.

Chantal voit avec Frédérique pour mettre au point les documents à transmettre au président des clubs ligériens pour l'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale ordinaire électorale.

Chantal demande à Frédérique de mettre les dates importantes pour les élections sur le site et parallèlement d'envoyer le message aux clubs ligériens.

Chaque responsable de commission rendra son compte rendu avant le 31 octobre, de façon que Frédérique puisse finaliser le document de présentation.

Récompenses : Penser aux bons d'achat pour les récompenses du championnat de France. Comme l'an dernier : Or 50€, argent 40,00€, bronze 30,00€. Garder le partenaire Intersport. Cartes cadeaux, Frédérique s'en occupe.

Goodies : Le budget a été revu à la baisse. Maximum 200€. **7 voix pour, une abstention.**

Chantal confirme l'hébergement de 5 chambres pour 165 €. (Isabelle, Sandrine, Catherine, Frédérique, Chantal)

Invitations : Christine se charge des élus départementaux et des instances locales. Pascal et Frédérique s'occupent des instances régionales.

### **Trésorerie**

En l'absence d'Isabelle, Patrick présente les comptes. Ceux-ci sont arrêtés au 31 août et les écritures au 15 septembre prochain. Ils seront présentés aux vérificateurs aux comptes dans la 2e quinzaine d'octobre et envoyés aux clubs, la première semaine de novembre.

ANS : 3 subventions à percevoir, un accord oral a été donné. Elles devraient arriver en octobre.

Nous devrions constater un déficit de 5000 € environ si la subvention du minibus est accordée.

Chantal présente des tableaux qu'elle a conçus en exemple pour certaines commissions pour montrer ce que coûte le pôle, la Commission formation, la Commission arbitrage. Elle précise que les chiffres ne sont pas justes, pour la simple et bonne raison que les salaires n'ont pas été répartis complètement et qu'ils n'ont été comptabilisés que jusqu'en juillet. C'est juste pour donner une idée de ce que représente chaque Commission dans le budget global et cela permet également de voir comment sont réparties les cotisations des archers ligériens. Ce serait bien que l'on puisse présenter ce genre de tableau à l'Assemblée générale.

Dossier Anaëlle : Le dossier de demande de subvention doit être entièrement refait auprès de l'ANS et de l'Afdas. Une réunion à ce sujet sera organisée en visio mardi 17 septembre à 14h00. (Pascal, Marina, Bernard, Virginie et Chantal. Virginie demande un accès au grand livre.

La compta est saisie à 98%. Il ne restera que les écritures de clôture.

En attente du stock de médailles et du listing des tenues d'arbitre (envoyé par Virginie).

Les abandons de frais sont à envoyer à Pascal, Isabelle, Bernard et Frédérique. Ils doivent comporter la feuille de frais complétée et la mention abandon de frais dessus accompagnée des justificatifs. Le cerfa sera complété par le trésorier et signé par Pascal. Attention à corriger l'indemnité au km.

### Commission discipline

Après maintes relances auprès des clubs ligériens, nous avons réceptionné 7 candidatures dont 2 sans aucune information sur le parcours professionnel (CV succinct) malgré une relance en juillet. Après présentation de ces candidatures et discussions, **2 candidatures ont été rejetées à l'unanimité, les 5 autres candidatures ont été retenues à l'unanimité.**

2 pour le 85, 2 pour le 44, 1 pour le 49. Pour les 2 candidatures du 44, il sera demandé de fournir une attestation sur l'honneur certifiant qu'ils n'appartiennent à aucune instance dirigeante dans le tir à l'arc afin d'être en règle avec le règlement disciplinaire de la FFTA.

Benoît CAUDAL et Yann GUILLET (44)

Benjamin SORIN (49)

Denis BATARD et Denis CHEMINADE (85)

La commission n'est pas fermée car dans l'idéal, il serait bien qu'il y ait un représentant des départements 53 et 72.

Chantal envoie un tableau avec les coordonnées aux 5 membres retenus. Pour rappel, cette commission est autonome, indépendante et élira en son sein un président assisté d'un vice-président.

### Commission Labellisation

Pas de responsable Labellisation en Vendée.

### **Site internet**

Ne plus mettre d'infos sur l'ancien site qui devrait être fermé au plus tard après l'AGO de novembre. En revanche, il faut donner tous les éléments à Frédérique pour qu'elle puisse les transmettre à Antonin et/ou les inscrire sur le nouveau site. Il y a encore des données qui ne sont plus à jour sur le nouveau site (ex : liste entraîneurs).

Tableau des records. Les archers vont rechercher sur le site de la FFTA et transmettent les records au Comité Régional. Les archers, qui pensent avoir établi un record, font signer leur feuille de marque par l'arbitre responsable du concours et l'envoie au Comité Régional pour publication.

### **Commission Cibles Anglaises**

Muriel finalise le cahier des charges cible anglaise. Il faut envisager la possibilité d'ouvrir les concours à la mixité des catégories et des clubs de même département pour le Championnat Régional Jeunes par équipe qui se déroule le samedi avant le régional individuel.

### **Commission ETR**

Une réunion en visio aura lieu le 19 septembre prochain. Nous avons perdu 7000€ de subvention. Les actions techniques sont regroupées depuis deux ans pour réduire les coûts pédagogiques.

Les jeunes du groupe Élite seront sélectionnés et le nombre sera réduit à 12. Le tarif pour la saison 2024/2025 est de 200€ par jeune. Le coût de l'engagement aux compétitions sera à leur charge. **Adopté à l'unanimité.**

### **Commission formation**

Un CQP est programmé au CREPS et un autre à Saint-Jean-De-Monts. Le module poulie est reporté en janvier. Le nombre de participants doit couvrir les frais de la formation. Sollicitation d'une entreprise pour une manifestation. Pascal, Marina et Frédéric voient avec Catherine pour développer ce genre d'action. Nous demanderons à Anaëlle, graphiste de métier, de nous préparer une plaquette. « Clé en main ».

### **Commission Pôle**

Convention des jeunes du pôle. La fiche médicale est corrigée suivant les conseils de Patrick. Frédérique l'enverra aux familles.

Nous avons reçu 2 candidatures d'ostéopathes pour intervenir en prévention sur les jeunes du Pôle Espoirs.

Le choix a été porté sur Benjamin Huvelin. Il interviendra 10 demi-journées sur l'année scolaire, entre septembre et juin, pour une somme forfaitaire de 3000€, transformée en abandon de frais. **Adopté à l'unanimité.**

**Commission parcours.**

Le Cahier des charges a été relu par les élus. Il reste quelques corrections et un mandat type à rédiger. Seule à gérer la commission parcours et en reprise d'activité professionnelle, Sandrine demande de l'aide car elle n'a plus le temps de s'en occuper.

**Pas de question diverse**

**Fin de séance :16 h 45**

**Prochain codir en visio: le 12 octobre 2024**

Le Président,  
Pascal Lapkine



La secrétaire générale  
Chantal Mora-Tâche

